
Communiqué de presse

Paris, le 27 juin 2025

Qualité des soins en péril : l'Ordre alerte sur les conséquences du blocage des revalorisations

Le blocage de la revalorisation des actes de kinésithérapie prévue au 1^{er} juillet constitue un signal extrêmement préoccupant. Cette décision affecte non seulement l'équilibre économique de la profession, son attractivité, l'avenir des étudiants, et plus largement l'organisation du système de santé, et, in fine, la qualité de la prise en charge des patients. Cette situation affecte durablement le lien de confiance entre l'Etat et la profession.

Si l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes n'intervient pas dans les négociations conventionnelles, qui sont du domaine syndical, il se doit de rappeler, au titre de ses missions, que la sécurité des patients et la qualité des soins sont directement compromises lorsque les actes de kinésithérapie ne peuvent plus être réalisés dans des conditions viables et dans le respect du code de déontologie.

Faute de valorisation, certains soins, comme les prises en charge à domicile qui concernent les personnes les plus vulnérables, sont abandonnés, et l'accès aux soins est durablement altéré.

Depuis plusieurs années, l'Ordre, grâce à ses enquêtes et ses études, alerte sur la forte dégradation de la situation : renoncements à certaines prises en charge, réduction du temps passé auprès des patients, tensions croissantes dans les zones fragiles, délais de prise en charge incompatibles avec les parcours de rééducation.

De plus, l'Ordre enregistre un nombre croissant de radiations du tableau pour départ à l'étranger de kinésithérapeutes, prioritairement vers la Suisse et le Québec. Parallèlement, certains professionnels font le choix de se désengager partiellement de l'activité thérapeutique. Cette tendance constitue un signal préoccupant, en particulier dans les territoires déjà fragilisés par une offre de soins insuffisante.

Dans le cadre de sa mission d'entraide, l'Ordre constate en conséquence avec inquiétude l'accroissement des signalements de détresse psychologique, parfois sévère, chez des kinésithérapeutes en situation d'épuisement professionnel.

Les étudiants, eux aussi, sont durement affectés. Une trop grande partie d'entre eux financent seuls leur formation, sans soutien public, avant de faire face à des conditions d'exercice désormais contraint et à un environnement professionnel incertain.

L'écart entre les annonces politiques et leur concrétisation interroge. En effet, cette décision politique s'ajoute à une longue liste de mesures inabouties générant un sentiment croissant d'incompréhension et de défiance.

Une politique de santé responsable ne peut reposer durablement sur des intentions non suivies d'effet. L'épisode que nous vivons au-delà de la colère qu'il suscite, révèle une crise

plus profonde du système de santé. Ce n'est pas seulement une question de report de revalorisation ou d'équité budgétaire ; c'est une crise de légitimité, de méthode et de confiance.

Le système conventionnel ne peut plus reposer sur un déséquilibre des forces, ni sur le fait de faire porter aux professionnels de santé des responsabilités qui relèvent du politique.

L'Ordre tient à rappeler que ce sont tous les kinésithérapeutes qui paient aujourd'hui le prix de ces attermoissements et de cette absence de courage, face à une situation économique dont ils ne sont pas responsables.

Devant une situation qui remet en cause l'avenir même de l'exercice libéral de la kinésithérapie, l'Ordre appelle tous les kinésithérapeutes à se mobiliser, par tout moyen, individuellement, ou en rejoignant l'appel des trois syndicats unis, en respectant bien sûr la déontologie. L'humiliation subie nécessite une mobilisation massive de la profession.

Pascale MATHIEU, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes :

« Les 110 000 kinésithérapeutes qui exercent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire national partagent une même volonté : être aux côtés des patients à chaque étape de leur vie, avec humanité, rigueur et compétence.

Face à l'augmentation des pathologies chroniques, à l'allongement de la durée de vie, à l'aspiration de nos concitoyens à vivre en meilleure santé plus longtemps, la kinésithérapie offre des réponses concrètes, efficaces et sûres. Mais quand les tarifs ne permettent plus d'exercer dans des conditions dignes, c'est la qualité des soins aux patients qui s'effondre.

Les kinésithérapeutes doivent enfin bénéficier de conditions d'exercice et de reconnaissance à la hauteur de leurs responsabilités, de leurs compétences et de leur engagement. Il faut des actes, la confiance aujourd'hui rompue doit être restaurée. »